

Le sondage n'est qu'un des nombreux éléments du travail qui se fait sur le maintien des effectifs, dans le cadre de l'étude comparative. Le Secrétariat du Conseil du Trésor étudie actuellement les données relatives au maintien de l'effectif FS, de 1985 à aujourd'hui, dont dispose la Fonction publique. Au MAECI et à CIC, nous passons nos dossiers en revue afin de rassembler tous les renseignements disponibles sur les raisons qui ont motivé le départ des agents FS ces cinq dernières années.

De toute évidence, le maintien des effectifs est un élément important de l'étude comparative. Grâce à un haut taux de participation au sondage sur le maintien de l'effectif, nous disposerons d'une base solide pour mieux connaître les pratiques de gestion du MAECI et de CIC et d'une base factuelle à partir de laquelle nous pourrions établir clairement les priorités en ce qui concerne la résolution de certains problèmes.

© Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, 2002  
Tous droits réservés.